



Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 20 SEPTEMBRE 2013

Le 20 septembre 2013 à 20 heures 30, les membres de l'association VILLAGES DOGONS se sont réunis en Assemblée Générale annuelle à la salle annexe de la Salle des Fêtes de MONTMAGNY pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activités et financier
- Élection du Conseil d'administration et du Bureau
- Montant de la cotisation 2013/2014
- Projets de l'année à venir
- Questions diverses

Sont présents (dans l'ordre d'émargement de la feuille de présence) : Cyril FIORINI, Céline LAMERANT, Marie-Hélène ARCHIMBAUD, Marie-Claire et Christian PARIS, Nadine GIROT, Annie et Christian BODA, Martine et Franck CAPMARTY, Annick PREVOST, Denise BAZELLE, Elisabeth AVILES, Judith et Liliana PIRES, Dominique LUTRAN, Régina BELLIO, Jean-Pierre JUBIEN, Michèle et Hugues FORTHOMME, Georgette FOURNY, Michelle DE FREITAS, Catherine et Serge FOURNY

Sont représentés (par ordre alphabétique) : Danielle ARNOUX, Andrée et Roland BERGER, Dominique BOISDE, Arielle BOUVET, Liliane et Pierre BRABETZ, Nicolas BRASART, Didier CHAMBAUD, Claudine CHEVALLIER, Alain CRAMPAGNE, Paulette DUCHESNE, Marie-Hélène DUCREUX, Huguette DUDOUIT, Jean-Louis DELMAS, Isabelle et Amaury DELAVANNE, Yves FLINOIS, Olivier FOURNY, Christelle DE FREITAS, Anne-Marie et Odile FREHEHARD, Liliane GALLIAN, Marie-Christine GOISNARD, Claude et Anne HARO, Chahnaz KHATIBI, Jacqueline LONDON GIRARD, Pierre MASSON, Christophe DE MONTGOLFIER, Michelle et Robert MORCRETTE, Evelyne PLOMBAS, Michelle et Michel PODVIN, Laetitia RIOU, Michel ROY, Nicole SOPRANI-DELMAS, Danièle THIERY, Mélanie VANDAMME, Odile VALENTIN, Marie-Claire VERQUIN GIACCO

En l'absence d'Odile FRENEHARD, Hugues FORTHOMME est désigné secrétaire de séance, lequel accepte.

Après avoir remercié les personnes présentes, Serge FOURNY, Président, déclare la séance ouverte.

1) Rapport d'activités et financier

Serge FOURNY rappelle que ce onzième exercice de l'association a été perturbé par les événements survenus au Mali. Il précise que la ville de DOUENTZA a été occupée violemment par le MNLA

puis par le MUJAO avant que l'armée française ne bombarde des immeubles où les rebelles s'étaient réfugiés. Présentant peu d'intérêt pour eux, les villages situés autour de DOUMENTZA, et notamment ceux qui ont bénéficié d'une aide de l'association VILLAGES DOGONS, n'ont pas été menacés par les rebelles. Ainsi, par exemple, les enfants ont continué à aller à l'école.

Les puits et les écoles financés par l'association n'ont été ni attaqués, ni détériorés.

Grâce au dévouement de Moussa KASSOGUE, le représentant de l'association au Mali, l'association VILLAGES DOGONS, a été une des rares associations à poursuivre ses activités localement.

Divers échanges interviennent sur la situation malienne, puis, chacun ayant reçu préalablement à la réunion le rapport d'activités et financier ainsi que les comptes annuels, Serge FOURNY demande si quelqu'un souhaite qu'un point particulier soit abordé en séance.

Qu'en est-il de la réparation de la pompe à SOKI ?

Fortement sollicitée, la pompe à main du forage qui permet de faire remonter l'eau de 30 mètres de profondeur tombe souvent en panne. La mise en place de cotisations par les villageois n'a pas suffi à financer la dernière réparation. VILLAGES DOGONS a donc décidé de financer l'achat du matériel nécessaire et le déplacement d'un technicien. Malheureusement, celui-ci n'a pas encore pu remettre la pompe en marche. Les femmes et les enfants doivent toujours se rendre quotidiennement au puits du village voisin pour s'approvisionner en eau potable.

Au plus fort de la saison sèche, Moussa KASSOGUE a aidé les villageois en leur apportant de l'eau potable par conteneur.

Où en est le creusement du puits de SOKI (14 988,79 euros, compte de résultat 657310) ?

Cette somme correspond au coût du creusement de la moitié du puits. En effet, malgré l'acharnement des villageois qui ont désigné quotidiennement sept d'entre eux pour participer aux travaux, la profondeur atteinte n'est que de 15 mètres après un an de chantier en raison de la présence d'une roche particulièrement dure.

Au mois d'août Serge et Catherine FOURNY ont rencontré Moussa à OUGADOUGOU pour faire le point des projets en cours et à venir. Il leur a précisé qu'il n'avait jamais été confronté à un terrain aussi difficile. Un nombre important de mèches a été cassé et les besoins en dynamite ont été exceptionnels.

Pourquoi a-t-on fait un don à la brigade de DOUMENTZA ?

Sur la proposition de Moussa, l'association a pris la décision de faire un don (381,72 €, compte de résultat 623800) pour les frais de fonctionnement du groupe de « jeunes » qui se sont, avec l'appui de la population, regroupés pour patrouiller, notamment la nuit, et faire obstacle aux pillages et autres exactions après la fuite des autorités de la ville (soldats, gendarmes et administration).

Ce geste a eu, notamment, pour objet de détourner les jeunes des propositions de recrutement faites par les groupes rebelles.

Comment sont choisis les projets ?

Les demandes des villageois ne peuvent pas toutes être retenues. En effet, celles-ci sont très nombreuses et dépassent de beaucoup les moyens de l'association.

Une sélection est effectuée selon les besoins, les urgences et les possibilités des interventions. Ainsi, il arrive que des demandes anciennes de villageois ou d'associations locales qui n'étaient pas réalisables initialement, mûrissent avec le temps pour devenir faisables. D'autres demandes, qui pourtant présentent un caractère d'urgence, ne peuvent être réalisées en raison par exemple des

problèmes d'accès.

Les ventes ont baissé cette année de plus de 20%. Les événements survenus au Mali n'ont pas favorisé la vente d'artisanat africain ?

Au MALI, les activités locales (création d'artisanat, tourisme, guide, hôtellerie, ...) ont quasiment cessé.

Si en France, il y a eu une très légère augmentation des ventes auprès de personnes sensibilisées au contexte malien, une véritable baisse a été constatée lors des journées d'exposition et de brocantes. Serge et Catherine FOURNY, qui ont de nouvelles activités, ont été moins disponibles cette année. Il y a ainsi eu moins de journées de ventes.

Au cours de l'exercice, les adhérents ont été invités à réfléchir à de nouveaux moyens qui permettraient de financer les projets. Serge FOURNY réitère son appel auprès des adhérents afin qu'ils transmettent leur savoir ou qu'ils se rapprochent d'amis qui pourraient apporter leurs compétences aux personnes disponibles pour aider l'association à évoluer en ce sens (rénovation du site internet, crowdfunding, ...).

Après délibération, le rapport d'activités et financier, mis aux votes des membres, est approuvé à l'unanimité.

2) Élection du conseil d'administration et du Bureau

Serge FOURNY informe les membres de l'association qu'Odile FRENEHARD, administrateur et secrétaire de l'association depuis dix ans, a fait part de sa décision de ne pas représenter sa candidature en raison de son éloignement de MONTMAGNY.

Après divers échanges, les membres de l'association décident à l'unanimité que le nouveau conseil d'administration est composé de la façon suivante:

- pour le bureau : Serge FOURNY (Président), Michelle de FREITAS (Trésorière) Hugues FORTHOMME (Secrétaire)
- pour les autres membres : Marie-Hélène ARCHIMBAUD, Elisabeth AVILES, Cyril FIORINI, Catherine FOURNY, Dominique LUTRAN, Pierre MASSON et Annick PREVOST.

3) Montant de la cotisation 2013/2014

Serge FOURNY précise que l'association est soutenue par 165 membres cotisants. Il rappelle que chacun peut faire favoriser l'adhésion d'amis ou de membres de sa famille sympathisants aux projets de l'association.

Après divers échanges, les membres de l'association décident à l'unanimité de maintenir le montant des cotisations à la somme de 25 € pour un couple, de 15 € pour une personne, avec un demi-tarif pour les personnes ayant des revenus réduits.

4) Projets de l'année à venir

Deux dossiers de demandes de subvention ont été élaborés pour le projet de construction d'un centre de santé à SIBA et pour le creusement de puits à KOIRA BERI.

Centre de santé à SIBA

VILLAGES DOGONS a financé le creusement d'un puits et la pose d'une clôture autour des jardins

marais cultivés par la dynamique association des femmes de SIBA. Depuis plusieurs années, elles projettent la construction d'un centre de santé incluant une maternité. Ayant réunis un petit capital (400 000 francs CFA - environ 600 euros) avec la vente de ses légumes, cette association a sollicité à nouveau VILLAGES DOGONS.

La population du village de SIBA (300 habitants environ), du village voisin de SYNDA (300 habitants environ), ainsi que la population nomade gravitant aux alentours (principalement peul) bénéficieraient des services de santé rendus par cette infrastructure qui est composée d'une salle d'accueil et de soins, une salle d'accouchements, une salle de repos et d'hospitalisation, une véranda pour l'attente de visiteurs et une annexe comprenant deux latrines. Le coût de ce projet se monte à la somme de 11 000 €.

Une convention entre VILLAGES DOGONS, le maire de la commune de KOUBAWEL KOUNDIA (autorité administrative), le chef du village (autorité traditionnelle) et l'association de femmes a été signée. La matrone (sage-femme) bénéficiera d'une formation au CESCO (centre de santé communal) de DOUMENTZA et la rémunération d'un infirmier (6 jours par semaine) serait prise en charge par la commune.

Une demande de subvention a été présentée auprès de la Fondation RAJA qui n'a pas donné suite en raison de la situation malienne.

Creusement du puits de KOIRA BERI

Construit en 1987 par un entrepreneur qui a « économisé » sur les quantités de ciment nécessaire, le puits de KOIRA BERI s'est effondré en août 2010 obligeant une population de 3 000 habitants à s'approvisionner en eau auprès des villages voisins. Autre conséquence de cet effondrement, les jardins maraîchers ne sont plus cultivés.

Le puits n'étant pas réparable, VILLAGES DOGONS envisage, à la demande de la population, le creusement d'un nouveau puits à grand diamètre dont le coût se monte à la somme de 22 465 €.

Comme pour l'ensemble des projets de VILLAGES DOGONS, les villageois participeraient aux travaux en apportant notamment leur main d'œuvre pour le creusement du puits. Un dossier de demande de subvention a été préparé pour solliciter une aide financière qui permettrait de commencer les travaux pour répondre au plus tôt aux besoins urgents des villageois.

Microcrédits

Les associations de DOUMENTZA ont particulièrement souffert et de nombreux membres ont fui la ville. Moussa a rencontré les femmes présentes à DOUMENTZA afin d'établir un bilan et de récupérer les fonds prêtés. Le compte rendu de chaque association est porté dans le rapport d'activités et financier.

Le dernier exercice social n'est donc pas référentiel pour les microcrédits.

Serge FOURNY présente les trois microcrédits qui ont été consentis au cours du présent exercice.

Après divers échanges, les membres de l'association décident à l'unanimité de valider les projets de l'exercice social en cours.

Les « Trois jours avec VILLAGES DOGONS »

Les « Trois jours avec VILLAGES DOGONS » se dérouleront à la salle de fêtes de MONTMAGNY du vendredi 18 au dimanche 20 octobre 2013. Serge FOURNY présente l'organisation de cette « manifestation phare » de l'association ainsi que les animations prévues.

Après un appel aux volontaires, le calendrier des intervenants bénévoles à cette manifestation ainsi qu'aux brocantes de fin d'année (marchés d'automne et de Noël) est arrêté.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.